

Une semaine d'école bien remplie !

Sur une journée d'école « type », il existe trois temps périscolaires : l'accueil du matin de 7h30 à 8h20, la pause méridienne de 11h30 à 13h20 et le temps d'après la classe de 16h30 à 18h30. À La Celle Saint-Cloud, 1 500 élèves environ fréquentent la restauration scolaire, soit 85% des effectifs inscrits dans les écoles de la ville. Le déjeuner est l'occasion d'éveiller les enfants à de nouvelles saveurs, avant de les faire participer à un temps récréatif et ludique, coupure essentielle avant la reprise de la classe. C'est un moment où les animateurs proposent des ateliers sportifs (chorégraphies, danse), créatifs (fabrication de costumes, de décors...) ou des lectures.

L'accueil du soir en élémentaire, dès 16h30, pour les enfants qui restent à l'école (environ 600 enfants inscrits par jour), se partage entre le goûter (de 16h30 à 17h), suivi de l'étude surveillée de 17h à 18h, et d'un temps récréatif de 18h à 18h30. Pour les enfants de maternelle, l'accueil du soir s'organise entre le goûter de 16h30 à 17h30 et les activités ludiques, créatives ou sportives, auxquelles les enfants participent selon leurs envies.

Le mercredi est consacré aux activités au « long cours », ce qui permet



aux animateurs de travailler avec les enfants sur des projets conséquents, mais aussi d'organiser des sorties à l'extérieur des structures, comme à la piscine Corneille, au cinéma, au théâtre, à la biblio-

thèque ou dans les salons d'exposition de la Ville. Les projets menés sont parfois communs à plusieurs accueils de loisirs ou en partenariat avec des structures externes (par exemple, avec les résidences



Sophie Trinlac, Maire-Adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires

« J'apprécie beaucoup l'attention portée à l'amélioration du service périscolaire. Les retours des parents sont pris en compte de manière constructive et des ajustements sont effectués en conséquence. Cela démontre un engagement et une volonté constante de répondre, avec souplesse, aux besoins évolutifs des familles celloises. En outre, les professionnels de l'animation sont très impliqués dans l'épanouissement et le bien-être des enfants. Leur approche bienveillante et leur capacité à susciter l'intérêt contribuent grandement à faire de ces structures des lieux privilégiés pour le développement social et personnel des enfants et à leur apporter des expériences positives et formatrices ».

pour personnes âgées Epidaure ou Renaissance, ou l'Institut Médico Educatif du Pré d'Orient).

Les animateurs des accueils de loisirs prennent part également à tous les temps forts de l'année (Journée des associations, Fête de l'hiver, Fêtes de la Ville, kermesse des écoles etc...), en mettant leur savoir-faire au service des familles et en proposant des ateliers créatifs et ludiques sur des thèmes variés.

Des vacances divertissantes !

Les vacances scolaires sont l'occasion pour les animateurs de proposer des programmes d'activités variés et adaptés à l'âge des enfants. Conçues pour être à la fois divertissantes, mais aussi enrichissantes, les activités proposées s'articulent parfois autour de thèmes comme la citoyenneté ou l'environnement. C'est un temps privilégié pour la découverte, la sociabilisation, le partage. Les accueils de loisirs font intervenir de nombreux prestataires (structures gonflables, spectacles, escape games, etc.)

Animateur, un métier à multiples facettes

Le métier d'animateur s'exerce à partir du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Les animateurs ont la responsabilité du bien-être des enfants, mais aussi et surtout de leur sécurité physique et morale. Ils sont le troisième pilier éducatif de l'enfant avec la famille et l'école. Les compétences requises sont variées et relèvent aussi bien de la psychologie de l'enfant, de la pédagogie, du droit de l'enfant et de la protection des mineurs, que des techniques d'expression et d'éveil des enfants.



Chiffres clés

100 animateurs périscolaires

10 accueils de loisirs sur la Ville

1 537 enfants fréquentent chaque jour les restaurants scolaires

525 enfants en moyenne fréquentent les accueils de loisirs du mercredi

0 famille inscrite sur liste d'attente depuis 2020



Des Vacances' Activ !

Le service des sports propose aux enfants du CE1 au CM2, des stages sportifs au **parc omnisports L. R. Duchesne** pendant les vacances scolaires. Ces « Vacances Activ' » permettent la découverte et l'initiation aux activités physiques et sportives tout en participant au développement et à l'épanouissement de l'enfant au sein d'un groupe d'enfants de même âge. L'inscription est valable pour la semaine entière, les enfants sont pris en charge par les éducateurs sportifs municipaux par demi-journée :

- CE1/CE2 le matin (24 places), de 9h à 12h
- CM1/CM2 l'après-midi (24 places), de 14h à 17h

Une organisation est mise en place avec le service Enfance/Jeunesse de la ville pour permettre aux enfants du matin (CE) de rejoindre l'accueil de loisirs Henri Dunant, le midi et l'après-midi, ou ceux de l'après-midi (CM) d'être accueillis dès le matin au centre de loisirs.

Pour les Vacances Activ du 8 au 12 avril, les inscriptions auront lieu du 4 au 17 mars 2024 sur l'Espace Citoyens